



LA QUINZAINE COMMERCIALE DESIGN

- Du 14 au 29 mars 2020 -

UNION COMMERCIALE SAINT-MAURICE - PELLEVOISIN

Article 1 : GENERALITES

L'Union Commerciale Saint-Maurice – Pellevoisin propose une animation commerciale.

Les clients des commerçants participants pourront participer à un jeu-concours pour tenter de gagner des lots.

La liste des enseignes participantes est disponible sur internet : www.destination-lille.com.

Article 2 : DATES

Du 14 au 29 mars 2020 inclus, le public est invité à participer au jeu-concours sur obligation d'achat.

Article 3 : DESIGNATION DES GAGNANTS

Les personnes grattant un ticket avec la mention « BRAVO » recevront un cadeau par le commerçant chez lequel elles auront participé. Un tirage au sort final parmi l'ensemble des tickets à gratter gagnants comme perdants, complétés au dos avec les coordonnées des participants, récompensera trois grands gagnants d'un gros lot chacun, offerts lors d'une remise des prix ultérieure.

Article 4 : RESTRICTIONS

Ne peuvent participer au jeu : les commerçants adhérents aux Unions Commerciales et participants à l'opération, leur personnel, les membres des bureaux des Unions Commerciales, les salariés et stagiaires de la FLCAS, leur conjoint et/ou famille.

Article 5 : NATURE ET VALEUR DES LOTS

Petits lots en gains immédiat : 3 goodies design.

Gros lots du tirage au sort : 1 bon d'achat de 500€ et 2 bons d'achat de 100€ dans des boutiques de décoration, d'une valeur globale d'environ 700€.

Article 6 : ATTRIBUTION DES LOTS

Un ticket à gratter offert par acte d'achat chez un commerçant participant – dans la limite des stocks de tickets disponibles.

1 lot en gain immédiat par ticket à gratter gagnant – pas de lot de consolation pour les tickets à gratter perdants.

1 gros lot offert par ticket à gratter valide tiré au sort, dans la limite de 3 gagnants.

Article 7 : INFORMATIONS AUX PARTICIPANTS

Toute contestation à ce jeu ne se fera et ne sera prise en considération qu'après la clôture du jeu.

Ce règlement est consultable librement sur le site Internet : www.destination-lille.com

Le présent règlement est disponible sur simple demande écrite à la FLCAS, 28, rue Pierre Mauroy – 1^{er} étage – 59000 Lille.

La FLCAS et l'Union Commerciale Saint-Maurice - Pellevoisin ne sauraient être responsables, au cas où ce jeu viendrait à être annulé pour un cas de force majeure. Les coûts d'affranchissement sont à la charge des participants et ne sont pas remboursables.

Opération organisée avec le soutien de la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS)

Renseignements : 03 20 57 50 14 – contact@destination-lille.com